

*DOCUMENT*

**14**

**Partenariats et  
Relations Extérieures  
au sein de l'OMMS**



**38th WORLD SCOUT  
CONFERENCE**

**38e CONFERENCE  
MONDIALE  
DU SCOUTISME**

**14-18 JULY/JUILLET  
2008 JEJU/KOREA**



**SCOUTS®**  
Creating a Better World



# Sommaire

1.Introduction.....	2
2.Progrès depuis la 37ème Conférence Mondiale du Scoutisme .....	2
3.Le lien avec la stratégie – la priorité stratégique 7 (Profil du Scoutisme) .....	2
4.Déclaration de la politique adoptée par le CMS “ Guider les Relations Extérieures et les Partenariats au sein de l’OMMS” .....	3
(a)Présentation .....	3
(b)Mise en œuvre de la politique au niveau mondial .....	3
(c)Outils et supports pour la mise en œuvre.....	3
5.Comment mettre en œuvre cette politique au niveau national ?.....	4
6.Les Défis – Regarder vers le futur .....	5
7.Comment les OSN peuvent contribuer à ce processus ? .....	5
(a)Durant la 38ème Conférence Mondiale du Scoutisme.....	5
(b)Durant le 10ème Forum Mondial du Scoutisme des Jeunes.....	6
Annexe 1 - Déclaration de politique générale: « Guider les Relations Extérieures et les Partenariats au sein de l'OMMS ».....	7
Annexe 2 – Enoncés d'impact et Objectifs aux niveaux des OSN et du BMS/CMS pour priorité stratégique 7.2 .....	11
Annexe 3 – Resolutions antérieures des Conférences Mondiales du Scoutisme.....	12
21/05 Relations OMMS/AMGE .....	12
22/05 Développement des partenariats .....	12
23/05 Partenariats avec les Nations Unies .....	12

## 1. Introduction

Ce document se propose de :

- Offrir un bref rapport sur l'état d'avancée des partenariats et des relations extérieures durant ces trois dernières années.
- Introduire la nouvelle déclaration de la politique adoptée par le Comité Mondial du Scoutisme (CMS) en février 2008, "Guider les Relations extérieures et les partenariats au sein de l'OMMS" ainsi que présenter les outils et les ressources pour sa propre mise en œuvre.
- Aider les participants de la Conférence à s'engager dans les discussions et les ateliers durant la 38<sup>ème</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme.
- Aider à identifier les défis pour le futur dans le champ des relations extérieures et développer des propositions concrètes pour les niveaux national et local.

## 2. Progrès depuis la 37<sup>ème</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme

Le développement des relations extérieures et du partenariat de l'OMMS représente une composante fondamentale de la Stratégie pour le Scoutisme. Les actions dans ce champ sont guidées par la déclaration de la politique "Guider les Relations extérieures et les partenariats au sein de l'OMMS" adoptée par le Comité Mondial du Scoutisme (CMS) en février 2008. Durant ce triennat et grâce à l'intense dialogue politique et aux activités diplomatiques des représentants de l'OMMS, la reconnaissance internationale du Scoutisme a continué à s'accroître. Il y a eu des effets très positifs au niveau mondial mais également au niveau national, car les Organisations Scoutes Nationales (OSN) ont pu bénéficier de partenariats locaux avec des représentants de partenaires globaux.

Durant cette période, une coordination efficace a été développée avec l'Association Mondiale des Guides et des Eclaireuses (AMGE) à travers le Comité Consultatif AMGE/OMMS. Les relations avec la société civile ont été promues, le travail avec les plateformes de jeunesse et les organisations de jeunesse a été renforcé et les relations avec les Nations Unies (l'ONU) confortées. L'OMMS a reçu un support bénéfique de la part de la Fondation du Scoutisme Mondial (FSM), qui a été fortement apprécié. La représentation internationale du Scoutisme Mondial a été appuyée par une équipe de jeunes bénévoles travaillant dans l'équipe des Relations Extérieures et qui ont participé à différentes réunions et événements afin de renforcer l'engagement du Scoutisme dans tous les forums concernant les politiques de jeunesse. Le 21<sup>ème</sup> Jamboree Scout Mondial a permis à des partenaires de l'OMMS de fortement s'impliquer et de contribuer au succès du Jamboree. Un important nombre de ces partenaires a mené des ateliers, des activités et a proposé des expositions durant le Jamboree.

**Pour plus de détails, merci de vous référer à la section "Travailler avec les autres" dans le Rapport Triennal 2005-2008 de l'OMMS.**

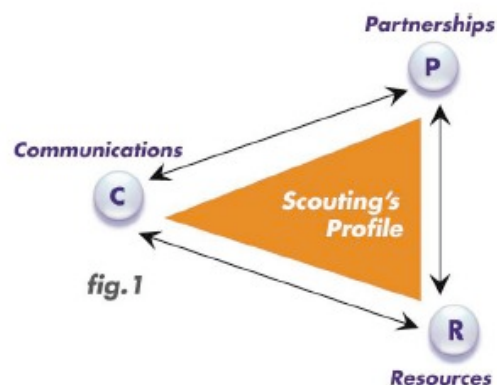
## 3. Le lien avec la stratégie – la priorité stratégique 7 (Profil du Scoutisme)

Dans la stratégie pour le Scoutisme une des priorité est de travailler sur "le Profil du Scoutisme : renforcer les communications, les partenariats et les ressources" (priorité stratégique 7), laquelle est essentielle pour l'accomplissement de la Mission.

L'impact attendu de la composante "partenariats" de la priorité stratégique 7 est que "le Scoutisme est vu comme un acteur clé au sein des communautés nationales et internationales, travaillant en partenariat avec d'autres, partageant nos expériences pour élargir nos horizons et étendre notre impact sur la société et pour obtenir plus de support dans les zones difficiles ».

La priorité stratégique 7 définit un ensemble d'objectifs à la fois pour le niveau mondial, c'est à dire pour le Bureau Mondial du Scoutisme (BMS) et pour le Comité Mondial du Scoutisme (CMS), ainsi que pour les OSN au niveau national.

La priorité stratégique 7 « Profil du Scoutisme » met en relation les questions liées aux *partenariats, ressources et communications*. Leur synergie est illustrée par le schéma suivant :



**Pour plus d'information, veuillez vous référer à l'annexe 2 et au document de Conférence N°5.**

#### **4. Déclaration de la politique adoptée par le CMS " Guider les Relations Extérieures et les Partenariats au sein de l'OMMS"**

##### (a) Présentation

Cette politique établit des priorités et des orientations pour augmenter l'efficacité des relations extérieures et les partenariats de l'OMMS. La déclaration de la politique guide les relations extérieures de l'OMMS, et plus spécifiquement les opérations dans ce champ de tous les Bureaux du BMS et des représentants bénévoles de l'OMMS. Elle doit être aussi utilisée comme outil de référence par les OSN.

Cette politique a été développée à travers un processus consultatif engageant les acteurs concernés, le réseau des représentants de l'OMMS auprès de l'ONU et auprès d'autres organisations internationales. Il est la base pour augmenter l'efficacité des relations extérieures et des partenariats de l'OMMS en proposant des priorités thématiques comme la promotion de l'éducation non formelle, les droits et les politiques de l'enfance et de la jeunesse, l'environnement et la santé.

Les indications pour la mise en œuvre de cette politique sont données dans le document « Guider les Relations Extérieures et les Partenariats au sein de l'OMMS »

##### (b) Mise en œuvre de la politique au niveau mondial

L'OMMS mettra en œuvre cette politique au niveau mondial et en coordination avec les Régions. La bonne mise en œuvre de cette politique aidera l'OMMS à atteindre ses objectifs dans le champ des partenariats et des relations extérieures.

Une bonne diffusion de cette déclaration de la politique est nécessaire, aussi bien au niveau mondial, que parmi les OSN et les personnes responsables des relations extérieures à tous les niveaux. Cet outil aidera ces bénévoles agissant au niveau global et régional à mieux représenter le Mouvement. Il faut aussi souligner l'importance d'expliquer le contenu de cette politique à ces bénévoles avant qu'ils ne débutent une activité de représentation.

Pour assurer sa correcte mise en œuvre, Il est nécessaire que le CMS reçoive des rapports réguliers et actualisés de la part du BMS.

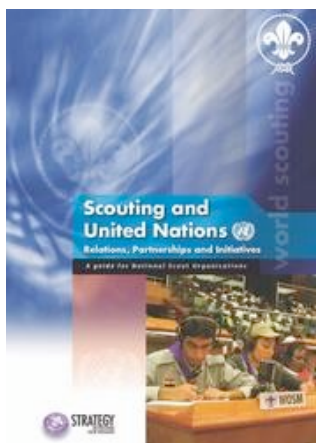
##### (c) Outils et supports pour la mise en œuvre

Afin d'assurer une mise en œuvre adéquate et efficace de cette politique, différents outils peuvent être utilisés pour soutenir le travail des bénévoles et des permanents aux niveaux national, régional et mondial.

Ces outils ont été développés par le BMS en collaboration avec des bénévoles. Leur but est d'appuyer le travail fait dans le domaine des relations extérieures et des partenariats.

**Guider les Relations Extérieures et les Partenariats au sein de l'OMMS (juin 2008):** Ce document donne des indications pour la mise en œuvre de la déclaration de la politique et peut être utilisé comme un outil de référence par les OSN pour

l'établissement de nouvelles relations et partenariats, pour l'évaluation de ceux-ci et, si approprié, pour la consolidation de celles et ceux déjà existants.



**Scoutisme et Nations Unies (Avril 2005) :** Ces dernières années, beaucoup d'initiatives ont été prises par le Mouvement pour continuer à développer la coopération avec les Nations Unies et ses différents fonds, programmes et agences spécialisées. *Pourquoi ces initiatives ont-elles été prises? Comment le BMS collabore avec l'ONU et ses agences? Comment les Régions sont-elles impliquées? Que se passe-t-il au niveau local?* Ce guide s'attache à répondre à ces questions et à expliquer l'histoire, le travail actuel de relation et les futurs plans de partenariats avec les Nations Unies.

Le but de ce guide est d'aider chaque OSN à comprendre le système de l'ONU. Nous espérons qu'une sensibilisation sur les projets, les initiatives et sur le travail de coopération pourra permettre aux OSN

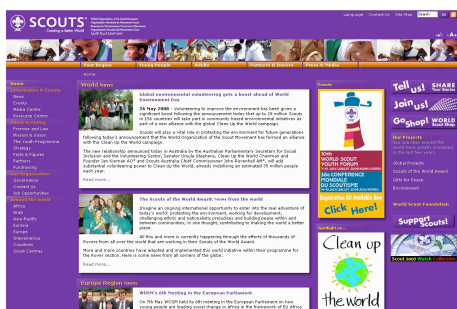
d'apprécier l'importance des relations du Scoutisme avec les Nations Unies, le lien avec la Stratégie et la façon dont ce travail peut être bénéfique au niveau local. Ce guide est très utile pour les personnes travaillant au niveau local avec l'ONU, afin qu'ils puissent mieux comprendre la relation entre leur activité et le travail fait au niveau mondial.

**La Charte de Marrakech (2005):** En 1994, une charte sur les partenariats a été rédigée à Marrakech et est depuis appelée « Charte de Marrakech ». En 2005 la Charte de Marrakech a été revue et renommée "Charte de Marrakech (Edition révisée de Bangalore)". Ce document est un outil clé pour développer des partenariats au sein du Scoutisme.



**Le Kit de Marrakech** est un ensemble de pages Internet accompagnant la Charte de Marrakech. Il est construit selon les mêmes grandes lignes que la Charte, suivant les chapitres suivants : Principes ; Partenariats et programme des jeunes ; Partenariats et échanges de jeunes ; Partenariats dans le domaine des ressources adultes ; Partenariats et ressources matérielles et financières; Partenariats multilatéraux; Partenariats avec d'autres organisations; Partenariats entre les Associations Scoutes et l'OMMS; Partenariats et aide d'urgence; Contrat de partenariat.

Le Kit est disponible sur le site de l'OMMS (depuis février 2005). Les participants au Séminaire Scout Mondial sur les Partenariats (Marrakech+10) à Bangalore, en Inde, ont suggéré qu'un manuel accompagnant la Charte soit édité en deux formats, imprimé et électronique, afin de le rendre accessible aux scouts avec ou sans accès à Internet.



**Le site Internet :** Avec l'adoption d'une nouvelle stratégie de communication pour le Scoutisme Mondial en 2005, le site Internet du Scoutisme Mondial a été totalement refondu. La section des partenariats a été actualisée et redessinée, permettant aux visiteurs de découvrir facilement la façon dont le Scoutisme travaille avec d'autres organisations et institutions. Les nouvelles concernant des activités liées aux relations extérieures et aux partenariats (de niveaux

national, régional ou mondial) sont en permanence mises en ligne. Les visiteurs peuvent parcourir cette section du site Internet et s'orienter soit par le type d'organisation partenaire, soit par priorité thématique.

## 5. Comment mettre en œuvre cette politique au niveau national ?

Même si cette politique établit des priorités, des orientations et des méthodologies visant à augmenter l'efficacité des relations extérieures de l'OMMS aux niveaux mondial et

régional, le document politique peut aussi être utilisé comme outil de référence par les OSN.

Cette déclaration de la politique est un outil pour encourager les différents acteurs et les organisations qui seraient dans le même état d'esprit, à prendre des mesures pour harmoniser et coordonner leurs activités pour augmenter l'efficacité et l'efficacité de leurs relations extérieures et ainsi maximiser l'impact de leur organisation.

La 38<sup>ème</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme est une opportunité pour passer en revue le travail réalisé à ce jour en lien avec la priorité stratégique 7, d'identifier les défis pour le futur et de développer de nouvelles idées pour les années à venir.

## **6. Les Défis – Regarder vers le futur**

L'OMMS a identifié un certain nombre de défis principaux pour le futur :

- L'OMMS doit s'assurer que chaque "Protocole d'Accord (PdA)" signé avec une agence des Nations Unies ou une autre organisation serve les membres de l'OMMS et ait un impact direct ou indirect sur l'amélioration de la qualité des activités scoutées et sur le renforcement de l'engagement du Scoutisme dans la communauté.
- La participation au développement d'une Politique Mondiale de Jeunesse par l'ONU et ses Etats membres : Pour cette raison, il est vital que l'OMMS maintienne son rôle important dans le Programme des Nations Unies "Programme d'Action Mondial pour la Jeunesse" (PAMJ)
- La présence du Scoutisme au sein du système de l'ONU est très large et couvre de nombreux champs du fait de son approche globale. C'est pour cela qu'il est souhaitable d'étendre les partenariats de l'OMMS à d'autres domaines et agences, comme par exemple l'aide d'urgence où les affaires humanitaires, la météorologie et la prévention des catastrophes, le changement climatique, etc.
- Il est aussi suggéré que l'OMMS continue à travailler avec les initiatives de l'alliance des dirigeants des 6 plus importantes organisations internationales de jeunesse, et avec la Réunion Internationale de Coordination des Organisations de Jeunesse (ICMYO), qui regroupe les principales organisations de jeunesse régionales et internationales, et les plateformes de jeunesse.
- La participation du Scoutisme au niveau national a besoin d'être renforcée à travers un plus fort engagement des OSN dans les Conseil Nationaux de Jeunesse (ou les structures équivalentes). Ces structures coordonnent les associations de jeunesse dans leur propre pays et assurent le dialogue avec les autorités gouvernementales correspondantes.
- Le dernier défi est vaste et global. Il est en lien avec l'influence possible, comme organisation de la société civile, sur l'évolution des structures et des politiques de gouvernance mondiale. En tant qu'une des plus importantes organisations de jeunesse non gouvernementales réunissant des millions de jeunes et d'adultes dans presque tous les pays du monde, le Scoutisme mondial ne peut pas rester indifférent à ce défi. De plus, le Fondateur du Scoutisme a donné un message très clair « Laissez ce monde un peu meilleur que quand vous l'avez trouvé ». Cette question globale de la gouvernance va bien au-delà du domaine du Scoutisme et avec toutes les précautions requises, l'OMMS devrait prendre part à ce processus de changement.

## 7. Comment les OSN peuvent contribuer à ce processus ?

(a) Durant la 38<sup>ème</sup> Conférence Mondiale du Scoutisme

Une présentation de 10 minutes en plénière sur « les partenariats et les relations extérieures » est prévue le **Mardi 15 juillet à 11h40**

Durant la Conférence en Corée, deux ateliers sur les partenariats et les relations extérieures auront lieu :

1. Durant la session sur la « Stratégie pour le Scoutisme », Atelier – priorité stratégique 7 – Profil du Scoutisme – Partenariats.  
**Mercredi 16 juillet – 09h45 – 12h15 - ICCJ**
2. Durant la session sur "Partager et Apprendre", ateliers sur les partenariats dans le Scoutisme.  
**Jeudi 17 juillet – 16h15 – 17h15 - ICCJ**

Les objectifs de ces ateliers sont :

- Se concentrer sur la priorité stratégique 7.2 en tant qu'outil pour le développement des OSN
- Rendre compte des impacts et progrès à partir des informations récoltées au niveau régional et mondial
- Donner des exemples de bonnes pratiques d'OSN qui travaillent dans ce domaine
- Permettre aux OSN de partager les réussites en lien avec cette priorité stratégique
- Obtenir des informations sur les défis auxquels font face les OSN
- Collecter des idées pour le futur

(b) Durant le 10<sup>ème</sup> Forum Mondial du Scoutisme des Jeunes

Deux opportunités durant le Forum Mondial du Scoutisme des Jeunes en Corée, permettront aux participants de discuter des questions liées aux partenariats et aux relations extérieures :

1. Session 2: "*Scoutisme dans le nouveau siècle*"  
**Mardi 8 juillet – 11h00**
2. "Forum ouvert" – dans le Forum ouvert les participants discuteront des thèmes qu'ils proposeront eux-mêmes.  
**Mardi 8 juillet – 14h30**

## **Annexe 1 - Déclaration de politique générale: « Guider les Relations Extérieures et les Partenariats au sein de l'OMMS »**

### **I. Les relations extérieures et le Mouvement scout**

1. Les relations extérieures et les partenariats sont d'une importance majeure pour le Mouvement scout étant donné qu'ils contribuent à **la reconnaissance** et à **la légitimité** du Scoutisme, ils offrent l'opportunité d'accroître **la visibilité** du Scoutisme et contribuent à améliorer **l'efficacité** du Scoutisme dans l'accomplissement de sa Mission.
2. La Constitution de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) mentionne qu'une des fonctions du Bureau Mondial du Scoutisme (BMS) est d' "Assurer les relations avec les organisations internationales dont les activités touchent, entre autres, la jeunesse"<sup>1</sup>. Les relations extérieures et les partenariats sont sous la responsabilité directe du Secrétaire Général, qui dirige le travail de l'Unité des Relations Extérieures (URE). L'URE s'occupe de la coordination avec tous les bureaux du BMS et avec les représentants bénévoles qui assurent des liens avec de nombreuses entités et font rapport au Secrétaire Général à travers l'URE.
3. La Stratégie pour le Scoutisme met l'accent sur la "*priorité stratégique 7 : Profil du Scoutisme*"<sup>2</sup> : *renforcer les communications, les partenariats et les ressources* ». L'impact global attendu dans les champs du travail des relations externes et des partenariats est que "le Scoutisme est perçu comme un acteur-clé dans les communautés nationales et internationales, travaillant en partenariat avec les autres, partageant nos expériences pour élargir notre horizon et étendre notre impact dans la société, ainsi que pour obtenir davantage de soutien dans les zones difficiles", le résultat principal étant d' "*d'améliorer le Profil du Scoutisme en renforçant les partenariats*". Voici les résultats attendus :
  - La construction de relations extérieures offrant de réels bénéfices au Scoutisme ;
  - La consolidation des partenariats institutionnels existants ;
  - L'établissement de nouveaux partenariats stratégiques, afin d'obtenir un meilleur soutien de l'OMMS à tous les niveaux, ainsi que la dissémination du message du Scoutisme dans le monde entier.

### **II. Le but de la politique sur les relations extérieures et sur les partenariats**

Cette politique établit les priorités et les lignes directrices, afin d'accroître l'efficacité des relations extérieures et de partenariats de l'OMMS.

Les lignes directrices concernant la mise en œuvre de cette politique se trouvent dans le document intitulé: "Guider les Relations Extérieures et les Partenariats au sein de l'OMMS"

### **III. Etendue de la politique et public ciblé**

Cette déclaration de politique générale orientera les relations extérieures de l'OMMS, plus particulièrement, les opérations relatives à tous les Bureaux du BMS et les représentants bénévoles de l'OMMS. Elle peut également servir d'outil de référence pour les OSN dans leur recherche de nouvelles relations et de nouveaux partenariats, ainsi que pour l'évaluation et, si approprié, pour la consolidation de celles et ceux existants.

Les partenariats mentionnés dans cette politique générale peuvent, à un moment donné ou un autre, impliquer des accords financiers entre les différentes parties, même si les questions liées à la mobilisation des ressources doivent être traitées dans d'autres documents officiels de l'OMMS.

### **IV. Recommandations de politique générale**

#### **a) Priorités thématiques**

Même si déterminer les priorités mondiales de l'OMMS est très difficile, étant donné que certaines questions se réfèrent davantage à certains pays ou à certaines régions, les efforts en matière de relations extérieures et de nouveaux partenariats devraient autant que possible être déployés dans le cadre des priorités mondiales de l'OMMS. Le Mouvement en bénéficiera à travers (1) l'assurance que l'OMMS entreprend des partenariats significatifs ; (2) la définition d'une position commune sur des questions spécifiques et (3) la possibilité pour l'OMMS d'établir le cadre de travail à propos de questions d'ordre mondial, plutôt que de laisser d'autres agences le faire pour nous.

<sup>1</sup> Article XVIII.7

<sup>2</sup> Priorité Stratégique 7.2

Les priorités thématiques proposées pour les relations extérieures de l'OMMS sont:

- La promotion de l'éducation non formelle
- Les droits des jeunes et des enfants ainsi que les politiques qui s'y réfèrent
- L'environnement
- La santé

Si, à l'avenir, un nouveau thème venait à revêtir une importance particulière au sein du Mouvement, il sera ajouté à la liste ci-dessus au moment de la révision de la politique générale.

#### **b) Critères de sélection des organisations partenaires**

Les critères suivants devraient être remplis par un partenaire potentiel à chaque fois que l'OMMS est en cours d'identification d'organisations avec lesquelles coopérer, que ce soit pour un plaidoyer ou pour la mise en œuvre de projets ou de programmes<sup>1</sup> :

- des processus internes démocratiques ;
- responsabilité et transparence ;
- légitimité et crédibilité ;
- des objectifs communs positifs ;
- des impacts efficaces et effectifs ;
- viabilité de la coopération mondiale ;
- respectueux de la diversité culturelle et idéologique, ainsi que des Droits de l'Homme.

#### **c) Etablissement d'une compréhension mutuelle**

Un cadre de travail établissant des bases communes devrait :

- clarifier les attentes et les obligations d'une part et d'autre ;
- s'assurer que l'OMMS reçoive la reconnaissance qu'elle mérite ;
- exprimer clairement les priorités de l'OMMS au sein du partenariat ;
- promouvoir la création d'un plan de travail commun ;
- encourager le suivi et l'évaluation du partenariat, afin d'analyser la performance globale de ce travail en commun.

#### **V. Consolidation de partenariats existants au sein de la "Famille du Scoutisme"**

1. L'OMMS a pu jouir d'un certain nombre de partenariats de longue date au sein de la "Famille du Scoutisme". Toutefois, afin de maximiser le potentiel et l'impact de ces partenariats, des actions doivent être entreprises pour mieux les soutenir et les maintenir.
2. **L'AMGE** : Il est dans l'intérêt de l'OMMS de maintenir et d'accroître les efforts d'une action coordonnée dans les domaines des relations extérieures, de plaidoyers pour le développement et la mise en œuvre de politiques de jeunesse et dans d'autres domaines d'intérêt communs avec l'Association Mondiale des Guides et des Eclaireuses (AMGE). Les activités conjointes dans ce domaine doivent être régulièrement rapportées au Comité Consultatif AMGE/OMMS qui les examinera.
3. **Les organisations ayant un statut consultatif** : Le Comité Mondial du Scoutisme a accordé le statut consultatif à certaines organisations, conformément à la Constitution de l'OMMS<sup>2</sup>. Ceci comprend les organisations soutenant les OSN et l'OMMS de manière prioritaire. Le CMS passe ce statut en revue et réfléchit à son renouvellement au début de chaque triennat.
4. **D'autres entités** : L'OMMS a bénéficié de partenariats avec d'autres entités et organisations. Même si celles-ci n'ont pas de statut consultatif auprès de l'OMMS, leur contribution est tout de même considérée comme étant profitable au Mouvement.

#### **VI. Développer des coalitions avec des organisations non scouts**

1. Entretien des relations avec d'autres agences est une fonction essentielle des relations extérieures. Pour mieux promouvoir le développement et la croissance du Mouvement, des contacts doivent être établis et maintenus, si nécessaire, par le biais de visites et de correspondance.

---

1 "Principles and Goals of Global Cooperation" (Principes et objectifs de la Coopération mondiale) d'ICMYO's

2 Article XIII. 9

2. L'OMMS a été en relation avec de nombreuses organisations dans le monde entier, telles que le Système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, gouvernementales, multilatérales et de la société civile.
3. Les relations avec les organisations internationales de jeunesse devraient être maintenues. L'OMMS devrait continuer à jouer un rôle leader au sein de la Réunion Internationale de Coordination des Organisations de Jeunesse (ICMYO)<sup>1</sup>, ainsi qu'au sein de l'Alliance des dirigeants d'organisations de jeunesse<sup>2</sup>.
4. L'OMMS continuera à travailler avec des organisations au sein de la société civile et à entretenir un rôle actif à la Conférence des Organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (CONGO).

#### **a) Le Scoutisme et l'Organisation des Nations Unies**

1. Le Système des Nations Unies est le partenaire institutionnel principal et l'OMMS continuera (à tous les niveaux) à travailler avec ses agences, ses programmes et ses commissions.
2. Le Programme d'action mondial pour la jeunesse (PAMJ), les Objectifs du Millénaire pour le Développement et la Déclaration universelle des Droits de l'Homme sont les principaux cadres de travail de la coopération avec l'ONU.
3. L'OMMS continuera à travailler avec d'autres ONG internationales ayant un Statut consultatif général au sein du Conseil économique et social (ECOSOC), et à promouvoir la participation aux consultations liées à la situation des jeunes dans le monde.
4. Une équipe de représentants auprès de l'ONU soutiendra le BMS dans son travail de suivi et de développement de partenariats. Cette équipe continuera à représenter l'OMMS dans les villes où il y a des agences de représentation de l'ONU.
5. Les Bureaux Régionaux du BMS ont la responsabilité des relations avec les représentations de l'ONU au niveau régional.

#### **b) L'Alliance des dirigeants d'organisations de jeunesse**

6. A travers son Secrétaire Général, l'OMMS continuera à participer activement à l'Alliance des dirigeants d'organisations de jeunesse. L'Alliance des dirigeants d'organisations de jeunesse sera promue à tous les niveaux, afin de servir d'exemple de bonne pratique.

### **VII. Regarder vers l'avenir**

1. Voici les défis principaux de l'OMMS dans un avenir proche:
  - L'OMMS s'assurera que tout PdA signé avec une organisation partenaire servira les intérêts des membres de l'OMMS et qu'il aura un impact positif sur la qualité des activités scouts, ainsi que sur le développement de l'engagement du Scoutisme au sein de la communauté.
  - L'OMMS devra accroître son influence, en tant qu'organisation au sein de la société civile, sur les questions liées à une bonne gouvernance et aux politiques générales.
  - L'OMMS, en collaboration avec d'autres partenaires, participera au développement des politiques de jeunesse dans le monde.
  - L'OMMS étendra son partenariat avec l'ONU à d'autres domaines et agences.

### **VIII. Le Suivi, l'évaluation et le processus de rapport sur la mise en œuvre de la politique**

1. Ce document de politique générale sera régulièrement passé en revue par le CMS. Le statut et les résultats des partenariats feront l'objet d'un rapport dans le cadre du processus régulier de rapport de l'OMMS. Un rapport exceptionnel peut être rédigé si cela s'avérait nécessaire.

### **IX. Ressources pour soutenir la mise en œuvre de la politique**

1. L'Unité des Relations extérieures et l'Equipe des Nations Unies, coordonnées depuis

1 Réunion de coordination internationale des organisations de jeunesse: informal network of membership-based, democratic, representative and accountable International Youth NGOs (INGYOs) and Regional Youth Platforms (RYPs). L'objectif principal d'ICMYO est de renforcer la coopération entre les organisations de jeunesse aux niveaux régional et mondial ainsi que la coordination des informations entrantes de la politique aux processus mondiaux de politiques de jeunesse.

2 L'Alliance des dirigeants d'organisation de jeunesse est un réseau informel des six plus grandes organisations de jeunesse créé pour développer un plaidoyer en commun et pour faciliter la coopération sur le terrain.

Genève, assureront une représentation efficace de l'OMMS lors des réunions de l'ONU ou à d'autres activités. Tous ces bénévoles sont formés par le BMS et reçoivent un mandat direct de la part du Secrétaire Général pour représenter l'OMMS dans les relations avec d'autres entités.

2. Il est demandé aux membres de ces groupes d'observer attentivement cette déclaration de politique générale, ainsi que le document intitulé "Guider les Relations Extérieures et les Partenariats au sein de l'OMMS". Aucun membre n'est autorisé à participer à d'autres réunions, de porter sa candidature ou de parler au nom de l'OMMS en dehors du cadre de travail de cette politique sans autorisation préalable et sans coordination avec le personnel en charge de ceci au BMS.
3. Le Bureau Mondial du Scoutisme alloue des ressources financières spécifiques sur son budget régulier et fait des efforts constants pour collecter des fonds supplémentaires, afin de consolider les partenariats existants et d'en créer d'autres.
4. Les partenariats dont l'objectif premier est la mobilisation des ressources financières doivent être gérés par une politique ou une stratégie séparée.

## **Annexe 2 – Enoncés d'impact et Objectifs aux niveaux des OSN et du BMS/CMS pour priorité stratégique 7.2**

Pour chaque priorité stratégique, le CMS a approuvé une série d'actions qui doivent être accomplies et contrôlées. Pour le BMS ces actions se réfèrent particulièrement au soutien apportés aux OSN pour qu'elles puissent atteindre leurs objectifs ; sur la manière d'opérer du BMS et du CMS et sur le soutien à la mise en œuvre de la Stratégie pour le Scoutisme.

En lien avec la priorité stratégique 7.2 en matière de partenariats, les actions décidées sont listées ci-dessous. Des indicateurs aussi bien quantitatifs que qualitatifs ont été développés afin de contrôler la réalisation de ces actions.

### Objectifs pour le CMS/BMS pour soutenir les OSN

- Les partenariats actuels et le contenu des Protocoles d'Accord sont revus pour déterminer ce qui a été réalisé, pour assurer qu'ils reflètent les priorités de l'OMMS, qu'ils sont réalisables et qu'ils offrent des résultats tangibles.
- SCOPE est développé en tant qu'outil destiné à augmenter les partenariats efficaces entre les associations scout.
- L'Alliance des dirigeants d'organisations de jeunesse au niveau mondial est promue comme bonne pratique auprès des OSN.
- Le Forum interreligieux, l'UPMS et l' AISG travaillent en partenariat avec l'OMMS pour contribuer au développement du Mouvement.
- L'édification de relations qui offrent des bénéfices concrets pour les OSN dans le développement et la mise en œuvre du programme scout;
- Un plaidoyer pour des politiques de jeunesse pertinentes conformément au rôle du Scoutisme Mondial dans la société civile globale.

### Objectifs pour le CMS/BMS sur le plan interne

- Orienter les relations extérieures vers une réelle reconnaissance de la valeur sociale du Scoutisme et le soutien qui s'ensuit;
- Développer des partenariats et inviter les partenaires à s'engager à renforcer les relations avec le Scoutisme au Moyen-Orient.
- Les buts, approches et priorités du Scoutisme lors de l'établissement de réseaux et d'alliances avec d'autres organisations et agences mondiales, sont clarifiés et publiés.

## **Annexe 3 – Résolutions antérieures des Conférences Mondiales du Scoutisme**

### **21/05 Relations OMMS/AMGE**

La Conférence

- apprécie le travail du Comité Consultatif et tient compte de l'objectif dans le cadre de la stratégie de poursuivre et de renforcer les contacts avec l'AMGE
- recevra un rapport d'activité sur les relations OMMS/AMGE durant le triennat 2005-2008 à la 38e Conférence Mondiale du Scoutisme.

### **22/05 Développement des partenariats**

La Conférence

- rappelant le succès du Séminaire Scout Mondial sur le Partenariat (Marrakech+10) tenu à Bangalore, en Inde, en février 2005
- prenant note des conclusions et recommandations dudit séminaire
  - adopte le texte de la Charte de Marrakech dans sa version révisée de Bangalore sur le Partenariat dans le Scoutisme, contenue dans le Document de Conférence N° 11, en tant que réponse au besoin d'améliorer la base du travail dans le domaine de partenariats au sein du Scoutisme
  - demande au Comité Mondial du Scoutisme de mettre en œuvre les recommandations provenant du séminaire, notamment celles visant à revitaliser la publication Projets Echanges anciennement produite par le Bureau Mondial du Scoutisme, par Scoutisme Projets Echange (SCOPE) et à créer un manuel sur la Charte de Marrakech incluant les éléments pratiques des partenariats qui devra être publié sur papier et sur CD-ROM.
  - demande au Comité Mondial du Scoutisme de renforcer ses partenariats avec davantage d'acteurs de la société civile, du monde du travail et du secteur des entreprises qui partagent nos valeurs communes et, en conséquence, mobilisent les ressources nécessaires, aux niveaux mondial et régional, à la concrétisation de tels partenariats
  - encourage les Organisations scoutistes nationales à incorporer et à développer plus avant l'expérience sur les partenariats existant au niveau mondial, afin d'accroître leur potentiel au niveau national
  - demande aux Organisations scoutistes nationales, en collaboration avec leurs régions respectives, de faire rapport sur les progrès réalisés dans le domaine du développement de partenariats à la 38e Conférence Mondiale du Scoutisme.

### **23/05 Partenariats avec les Nations Unies**

La Conférence

- rappelant sa résolution 1/63 concernant les relations entre l'OMMS et les Nations Unies
- considérant l'importance d'une relation harmonieuse et active avec les Nations Unies et autres institutions internationales
- reconnaissant que les Nations Unies ont amélioré la qualité de vie de nombreuses populations, et qu'œuvrer pour un monde meilleur est au cœur de la mission du Scoutisme
- rappelant que l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout jouit du statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies ainsi qu'auprès de plusieurs agences spécialisées des Nations Unies
- considérant les divers Protocoles d'Accord signés entre l'OMMS et le système des Nations Unies depuis 2002
- prenant note avec satisfaction du fait que de nombreuses Organisations scoutistes nationales travaillent actuellement en partenariat avec les Nations Unies et ses agences spécialisées
  - réaffirme son soutien aux buts et à l'œuvre des Nations Unies
  - exprime son entier soutien aux objectifs établis dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies ainsi qu'au travail accompli par la Campagne du Millénaire des Nations Unies
  - invite instamment les Organisations scoutistes nationales à utiliser la coopération avec les Nations Unies et ses agences spécialisées pour contribuer à construire une société meilleure et à développer cette coopération en particulier à travers les programmes Dons pour la Paix et
  - Scouts du Monde
  - recommande que l'OMMS à tous les niveaux prenne les mesures nécessaires pour maintenir et renforcer ses relations avec les Nations Unies.